

## Comment mettre en œuvre un projet d'écoute autonome?

Niveaux visés : **de A1 à B1** (collège)

**Classes concernées par l'expérimentation** : 4° LV1 et 4° LV2. Les deux groupes sont très hétérogènes.

**Diagnostic** : Les performances des élèves en compréhension de l'oral sont souvent en deçà de leur réussite dans d'autres activités langagières et les entraînements proposés sont en nombre insuffisant.

### Objectifs :

- tester si l'exposition intensive à des documents audio permet d'augmenter des performances en compréhension de l'oral,
- donner des stratégies d'écoute et de prise de notes,
- vérifier si l'exposition au modèle a une incidence sur la production orale, ici en l'occurrence l'expression orale en continu.

### Mise en œuvre :

Conditions matérielles :

1 lecteur-enregistreur mp3 prêté à chaque élève

8 PC dans la salle (servent quand les élèves ont oublié leur mp3 ou sont en panne de pile)

15 micro-casques (servent quand les élèves ont oublié leur casque)

Les élèves ont comme consigne d'écouter à les présentations de jeunes Allemands qui pourraient devenir leurs correspondants en respectant plusieurs contraintes qui sont expliquées sur la fiche élève (cf. annexe). Etant donné qu'il y a un certain nombre de documents, il n'est pas possible de les écouter tous en classe. Il faut en faire écouter à la maison et laisser un certain temps aux élèves afin qu'ils aient la possibilité de tous les écouter. Les élèves doivent ensuite discuter en classe avec des camarades (groupe de quatre ou cinq élèves) des différents correspondants et choisir chacun le sien en se mettant d'accord avec tous. Il est interdit de prendre deux fois le même correspondant.

Tous les documents proviennent du site Audio-Lingua ([www.audio-lingua.eu](http://www.audio-lingua.eu)). Il s'agit de documents courts, allant du niveau A1 au niveau B1, mais les documents du niveau B1 sont l'exception. (Il est bien sûr possible de mettre ce dispositif en place dans le cadre de son échange et de procéder ainsi à la distribution des correspondants.) L'élève a pour consigne d'écouter toutes les présentations en allant du plus facile au plus difficile. La tenue d'un

cahier d'écoute est imposée avec des consignes strictes, comme p.ex. changer de couleur à chaque écoute afin de garder une trace des étapes successives.

La première séance sert à présenter le projet, à donner, lire et expliquer la « feuille de route » en français (voir annexe). Ensuite, les élèves commencent à télécharger les fichiers sur leur mp3 et à écouter les premiers documents.

Lors de la première séance, j'observe les élèves et lors des séances suivantes, je regarde leur cahier d'écoute. Le premier constat est que plusieurs élèves n'ont pris aucune note et n'ont donc pas respecté les consignes. Il faut donc immédiatement revenir sur les « règles ».

Lors des séances suivantes, les élèves poursuivent l'écoute. Pour plusieurs d'entre eux, il y a des problèmes techniques à régler. Lors de ces séances, les élèves viennent à tour de rôle à mon bureau pour me montrer leur « cahier d'écoute » (obligatoire pour tous), discuter (en français) de leur prise de note, de leurs difficultés etc. ... :

Dans le premier groupe de 16 élèves, je peux regarder chaque cahier en tout trois fois.

Dans le deuxième groupe de 23 élèves, je ne peux faire que deux lectures des cahiers. Pour les élèves en difficultés, j'en fais trois.

Les bons élèves ont des techniques de prise de notes plus performantes que les élèves faibles : changement de couleur, organisation de la prise de note (p.ex. en colonnes), soulignement, document mieux présenté. Lorsqu'une prise de note me paraît trop brouillon, je montre toujours aux élèves les prises de notes mieux organisées afin qu'ils s'en inspirent. En général, cela a été bénéfique dans une certaine mesure.

### **Bilan et perspectives :**

Le bénéfice de cet entraînement a été plus important pour le premier groupe, composé d'élèves de LV1. Dans tous les cas, les élèves ont bien sûr progressé en compréhension de l'oral, mais également en expression orale, car à la fin de la période d'entraînement je leur ai demandé des productions similaires à celles entendues.

Le cahier d'écoute est nécessaire, car il est non seulement un moyen de suivi pour le professeur mais permet aussi à l'élève de mesurer ses progrès en gardant lui-même une trace de son travail. Sinon, le travail de compréhension de l'oral ne laisse pas de trace visible. Ce cahier permet de voir si l'élève travaille et à quelle fréquence, de se rendre compte de ses difficultés, des stratégies que l'élève met en œuvre, par exemple du nombre d'écoutes dont il a besoin pour comprendre l'essentiel d'un document.

Par ailleurs, ce cahier d'écoute est un élément indispensable lors de la phase de discussion en groupe, où les élèves doivent se mettre d'accord et chacun choisir leur correspondant.